



MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE RENTREE 2026

**SAISIE DES CANDIDATURES
DU LUNDI 30 MARS AU DIMANCHE 12 AVRIL 2026**

1. Les règles du mouvement intra-académique 2026
2. Les stratégies à mettre en place
3. Les conseils du SPEG

**RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT
INTRA ACADÉMIQUE
MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 À 14H30**

**PERMANENCE SYNDICALE MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE
MARDI 7 AVRIL 2026 DE 12H À 16H**

Au **siège du SPEG** 5 immeuble Diligenti (face au cinéma rex à P-à-P)

PERSONNES CONCERNÉES :

- Les stagiaires devant obtenir une première affectation en tant que titulaires à la rentrée 2026
- Les stagiaires précédemment titulaires d'un autre corps de personnels enseignants du 1^{er} ou du 2nd degré
- les titulaires faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire pour la rentrée 2026
- les titulaires souhaitant changer d'affectation dans l'académie.

ATTENTION :

Ne vous contentez pas d'une information de l'administration rectoriale !
Faites-vous accompagner par les commissaires paritaires du SPEG !
N'attendez pas le dernier jour !

Salutations syndicales !

sendika@speg-guadeloupe.fr



Accueil permanence MVT INTRA 2026 : 0690 408524